

Émetteur

AUDIS SN

3 rue jean rédélé
76370 MARTIN EGLISE

Tél.: 0232146868

Email: contact@audis.fr

Adressé à

GESTIN

Facturation
ZONE ARTISANALE TOURNEBRIDE,
35140 GOSNE

Numéro TVA: FR63790708903

Catégorie d'opérations : Livraison de marchandises

Montants exprimés en Euros

Désignation	TVA	P.U. HT	Qté	Réduc.	Total HT
1001 - CAFE ARABICA CLASSIC CART. FISAX16 (Nomenclature douanière, Code SH, Code TARIC: 21011100)	5,5%	102,60	1		102,60
1007 - CAFE ESPRESSO GOLD CART. FISAX16 (Nomenclature douanière, Code SH, Code TARIC: 21011100)	5,5%	97,31	3		291,93
1080 - AROME CACAO VAN HOUTEN CART FISAX16 AROME CACAO VAN HOUTEN CART FISAX16 (Nomenclature douanière, Code SH, Code TARIC: 18062095)	5,5%	55,85	2		111,70
1026 - BOISSON INSTANTANEE AU CAFE CAP CINO FISAX16 (Nomenclature douanière, Code SH, Code TARIC: 21011298)	5,5%	68,33	1		68,33
1031 - BOISSON CAPPUCINO CACAOTEE CAFE NOISETTES FISAX16 (Nomenclature douanière, Code SH, Code TARIC: 21011298)	5,5%	77,60	1		77,60
1090 - LAIT ECREME FISAX16 (Nomenclature douanière, Code SH, Code TARIC: 040210)	5,5%	39,20	1		39,20
3005 - ESPRESSO X25 GOB. CARTONX12 (Nomenclature douanière, Code SH, Code TARIC: 21011100)	5,5%	64,95	1	27%	47,41

Conditions de règlement:	Règlement à 45 jours	Total net avant remise	756,31
Mode de règlement:	Ordre de prélèvement (sur compte FR76 1...)	Remise totale	17,54
		Total HT	738,77
		Total TVA 5,5%	40,64
		Total TTC	779,41
		Payé	779,41
		Reste à payer	0,00

Versements déjà effectués

Règlement	Montant	Type	Num
11/07/2026	779,41	Ordre de prélèvement	7260703

AUDIS subordonne le transfert de propriété de toutes marchandises vendues au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal, intérêts, pénalités et accessoires. En cas de non-paiement à l'échéance, AUDIS pourra exiger, par lettre recommandée avec demande d'acqué réception, la restitution des marchandises aux frais et risques de l'acheteur ou revendiquer la partie du prix non encore payée. En cas de saisie arrêt ou toute autre intervention d'un tiers sur la marchandise, l'acheteur devra impérativement en informer AUDIS sans délai afin de lui permettre de s'y opposer et de préserver ses droits. Tout retard de paiement entraînera l'application d'une pénalité égale à 3 fois le taux l'égal, majorée d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€. (Loi 2012-387 du 22/03/12). Aucun escompte ne sera appliqué sans mention spécifique sur la facture.

Conditions générales de vente - https://www.audis.fr/CGV_AUDIS-SN.pdf